

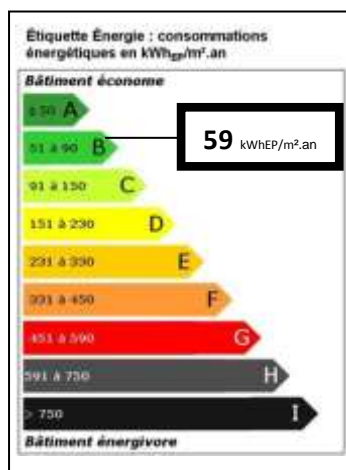
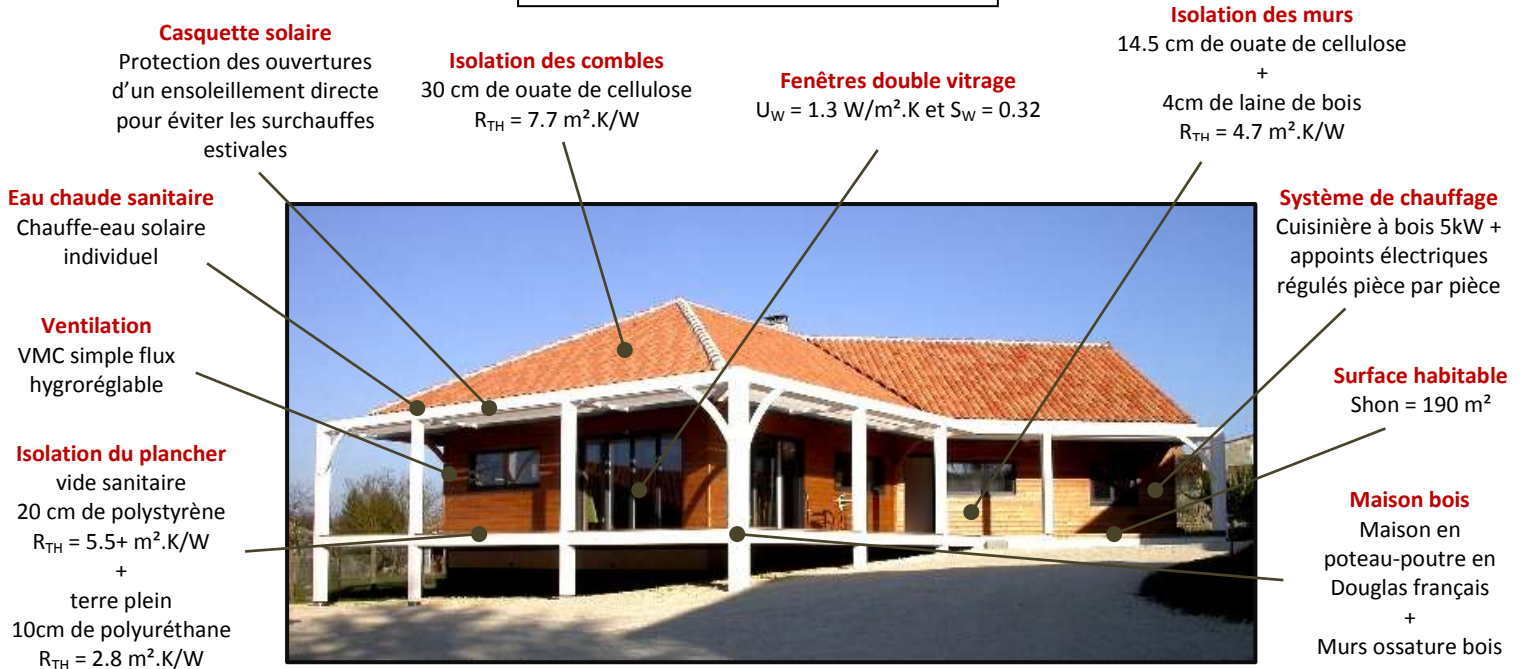
# Visite d'une maison bio-climatique à Saint-Jean-d'Angély

**Samedi 6 juin 2015 à 10h30**

La construction de bâtiments résidentiels a beaucoup évolué ces 40 dernières années. Depuis 1974 et la première réglementation thermique à aujourd'hui avec la **RT2012**, une maison consomme environ 5 fois moins d'énergie pour se chauffer et produire son eau chaude sanitaire.

Si les techniques de construction et les matériaux utilisés ont bien changé, la réflexion en amont de la construction n'est pas étrangère à cette baisse de consommation. En effet, **l'orientation, la compacité, la répartition des ouvertures sont autant d'éléments qui permettent, sans dépenser plus, de mieux maîtriser ses consommations d'énergie.**

## Présentation du projet

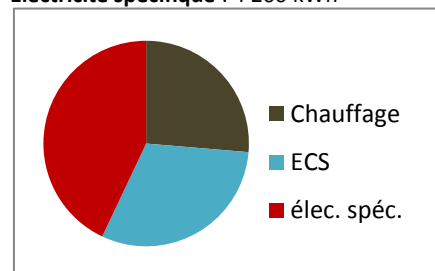


## Infos complémentaires

Électricité : 8 264 kWh/an  
Bois : 1.5 stère de résineux  
Nombre d'occupants : 5  
Surface habitable : 190 m<sup>2</sup>

## Répartition des consommations

Chauffage : 2 574 kWh  
Eau chaude sanitaire : 3 000 kWh  
Electricité spécifique : 4 200 kWh



Pour découvrir ces nouveautés et peut-être trouver des idées pour votre projet de rénovation ou de construction, l'Espace Info Énergie de la CDC des Vals de Saintonge vous propose de venir visiter un bâtiment exemplaire sur la commune de Saint Jean d'Angély :

- Comment est-il isolé ?
- Quel est le mode de chauffage ?
- Quel choix ont été fait pour limiter les consommations d'énergie ?

Toutes ces questions seront abordées durant la visite, **les concepteurs et constructeurs seront également présents pour répondre aux questions des participants.**

Pour profiter de la visite, **il est impératif de s'inscrire auprès de l'Espace Info Énergie** qui vous transmettra les coordonnées du lieu de RDV.

La visite du bâtiment se clôturera vers midi et un apéritif vous sera proposé.

*L'Espace Info Energie (EIE) est un lieu où le grand public, les petites entreprises et les collectivités peuvent obtenir des informations objectives et gratuites sur la maîtrise de l'énergie (utilisation rationnelle de l'énergie, efficacité énergétique) et les énergies renouvelables. L'EIE est financé par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), la Région Poitou-Charentes et soutenu par la Communauté de Communes des Vals de Saintonge.*

**Inscription :** Aurélien Piccicuto – Tél : 05 46 01 18 67 - @ : [contact@defi-energies17.org](mailto:contact@defi-energies17.org)

Nos partenaires :

